

Bataille juridique contre la décharge

La société Gurdebeke a déposé deux recours devant le tribunal administratif contre la décision du préfet. Les opposants ont affiché, samedi, leur volonté de contrer tous les recours.

Le projet de création d'un nouveau centre d'enfouissement des déchets à Moulin-sous-Touvent n'a sans doute pas fini de faire parler de lui : samedi, lors de la manifestation qui a réuni près de 400 personnes à proximité de la Butte des zouaves, Bruno Guillemin, de l'association Tracy environnement, a annoncé que la société Gurdebeke venait de déposer deux recours, dont un en référé, devant le tribunal administratif d'Amiens contre l'arrêté préfectoral du 15 juillet, interdisant l'exploitation du site.

Cela ne devrait cependant pas affaiblir la mobilisation des opposants à ce projet : ils ont profité de la manifestation pour rappeler leur détermination à engager, eux aussi, des procédures judiciaires pour contrer tous les recours engagés, quitte à aller jusqu'aux cours européennes de justice.

«Une absurdité écologique»

Défenseurs de l'environnement, patriotes et maires des communes concernées ont plusieurs arguments à faire valoir pour justifier leur opposition à la décharge. Bruno Guillemin dénonce «l'absurdité écologique que représente le projet. Il est situé sur un espace Natura 2000, gardien de la biodiversité. Dilapider cet héritage, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis. Quelles que soient les



Quatre cents manifestants se sont retrouvés samedi pour protester contre le projet d'une nouvelle décharge.

barrières imposées aux matières enfouies, un jour, proche ou lointain, elles sont percées, rompues et le contenu de la décharge se répand dans la nature. La présence du captage d'eau potable en aval de ce site est une contrainte majeure vis-à-vis du projet». Il met également en avant la nécessité de réduire la production de déchets de chaque ménage.

Pour l'association Patrimoine de

la Grande Guerre, «l'agonie du ravin de Puisaleine a commencé», s'indigne Jean-Michel Novak. Il rappelle que chacun est dépositaire de l'histoire de ces soldats qui ont sacrifié leur vie.

Jacques-André Boquet, maire de Tracy-le-Mont, comme Jean-Michel Vicaire, maire de Carlepont, ou Jean-Bernard Cardon, maire de Saint-Léger-aux-Bois, et Christian Venditti, maire de Tracy-le-Val, tiennent

à souligner «le triple mépris dans lequel les habitants sont tenus par ce projet de décharge. C'est une insulte au passé (...) ; une insulte au présent, à vous-mêmes, chers concitoyens, dont l'eau qui coule au robinet, qui alimente nos ruisseaux descend directement de cet endroit par une vallée humide classée Natura 2000 ; une insulte au futur, celle qui consiste à ruiner l'avenir de nos communes».

Déjà des découvertes sur le site

Après les prises de paroles, les manifestants ont été invités à planter leur petit drapeau tricolore au pied de la Butte des zouaves, lieu de mémoire et de combats.

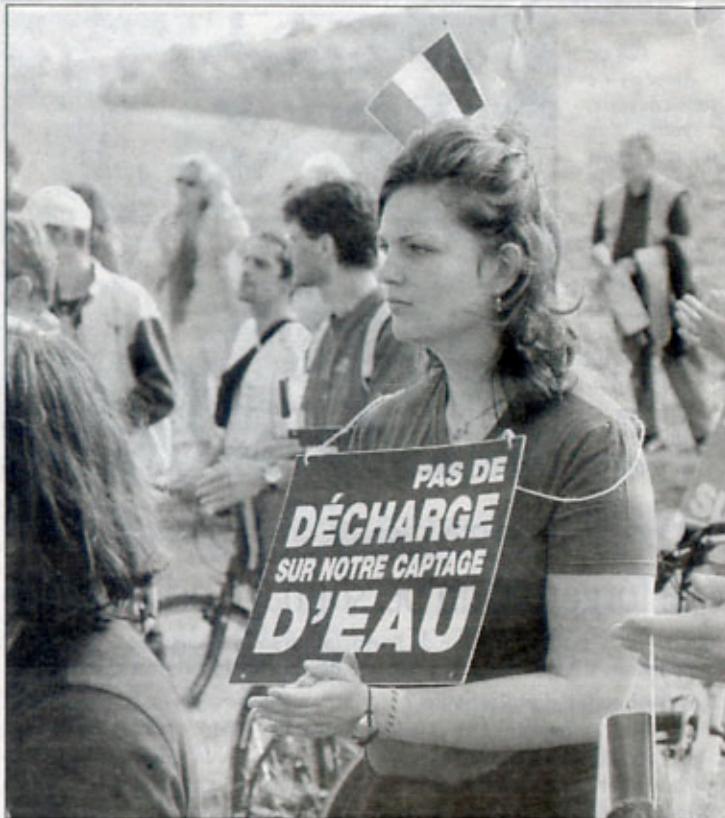
Michel Souquet, de l'association Patrimoine de la Grande Guerre, affirme avoir vu, en bordure du terrain défriché, un tas d'éclats d'obus et de crochets rouillés, servant à maintenir

les filets de camouflage. Un autre homme montre des ossements humains qu'il vient de ramasser au même endroit. Plus loin, un autre raconte avoir trouvé une grande partie d'un crâne humain.

Ces découvertes ont été faites en passant. Quels seraient les résultats si des fouilles archéologiques étaient menées ?



Sur ce site de mémoire de la Grande Guerre, des éclats d'obus ou de crâne humain ont déjà été découverts par des amateurs.



La protection du captage d'eau fait partie des arguments des opposants.

Pour quelles raisons avez-vous manifesté samedi ?



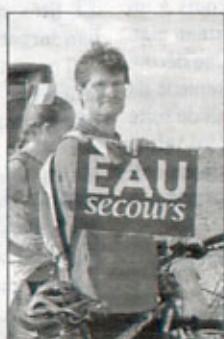
**Philippe Vonachen,
Carlepont**

« Je suis venu avec mon père et mon fils : trois générations disent non. Il faut défendre la mémoire de nos soldats, sinon leur sacrifice n'a plus de sens. À Carlepont, c'est tous les jours les mauvaises odeurs. Que va devenir l'eau du robinet, et quel sera l'avenir pour nos enfants ? »



**Jean-Claude Lefranc,
Tracy-le-Val**

« Je suis là pour montrer que l'on veut préserver l'eau potable, captée ici. Dire aussi qu'avec l'autre décharge, ce sont des mauvaises odeurs tous les jours, c'est un va-et-vient continu de camions. On doit le respect aux Poilus, ils sont morts pour notre liberté. »



**Thierry Durand,
Tracy-le-Mont**

« Il faut sauver notre environnement qui est menacé par ce projet. Nous montrer digne de la mémoire de nos anciens combattants. Préserver absolument notre eau potable et penser à l'avenir de nos enfants et petits-enfants. »